



01 Population

12 octobre 2016

Version 1.0

Rapport de faisabilité d'une statistique de l'accueil extrafamilial des enfants, du côté de l'offre

Renseignements :

Centre d'information, section Démographie et migration, tél. +41 58 463 67 11

E-mail : info.dem@bfs.admin.ch

Document-ID : do-f-01.07.04-FEB-02

Contenu

1. Introduction

2. Réalisation de l'enquête pilote

- 2.1 Le choix des cantons-pilotes
- 2.2 Les questionnaires
- 2.3 Les informations aux cantons
- 2.4 La collaboration avec les partenaires
- 2.5 Les retours des cantons et leurs limites
- 2.6 Les résultats des analyses statistiques
- 2.7 Les recommandations suite à l'enquête-pilote

3. Réalisation du Quick Survey

- 3.1 Les cantons du Quick Survey
- 3.2 Les questionnaires
- 3.3 Les informations aux cantons
- 3.4 La collaboration avec les partenaires
- 3.5 Les retours des cantons et leurs limites

4. Conclusions et recommandations générales

Abréviations

Liste des annexes

1. Introduction

La demande de statistiques sur l'accueil extrafamilial des enfants (AEF) a été exprimée en particulier par le postulat Fehr déposé en 2001¹ et l'Office fédéral de la statistique (OFS) s'efforce de fournir des données aussi bien sur l'offre que sur la demande (recours/utilisation) d'infrastructures d'aide aux familles pour la prise en charge de leurs enfants. Une étude de faisabilité a été confiée au bureau Infras en 2012² couvrant ces deux aspects. Le rapport de cette étude a été une base importante pour la section DEM, en charge du projet.

Les travaux préparatoires ont permis, entre autres, de construire une typologie des structures d'accueil, valable aussi bien pour la demande/utilisation que pour l'offre et de rechercher les sources statistiques potentielles.

Du côté de **la demande**, des données ont pu être récoltées par le biais des enquêtes SILC, EFG et EBM. Les questions sur la prise en charge des enfants posées dans les enquêtes SILC ont été révisées et complétées pour les besoins de la statistique. Depuis 2014, quelques indicateurs nationaux ainsi que quelques comparaisons internationales sont publiés sur Internet.

A partir de janvier 2015, la thématique de **l'offre** a également pu être abordée. S'inspirant des variantes proposées dans l'étude de faisabilité de Infras et s'appuyant sur la connaissance concrète du terrain, qui s'avère très complexe et variable d'un canton à l'autre, l'OFS a décidé de procéder par phases.

La Conception détaillée du 22 avril 2015, présentée et discutée lors de la séance du Groupe d'accompagnement AEF du 4 mai 2015, le projet pour une statistique de l'accueil extrafamilial des enfants - module offre - devait commencer par une enquête pilote auprès de 4-5 cantons. Les résultats obtenus lors de cette première phase devaient permettre d'affiner la méthodologie et les questions pouvant/devant être posées à l'ensemble des cantons.

La recherche de collaborations à l'intérieur de l'office a été réactivée, sans résultat concluant étant donné que les registres concernés, comme le Registre des établissements et entreprises (REE/BUR), la Statistique des entreprises (STATENT) ou encore l'Enquête sur les salaires (ESS) n'ont pas été conçus avec un degré de détail suffisant pour une statistique de l'accueil extrafamilial.

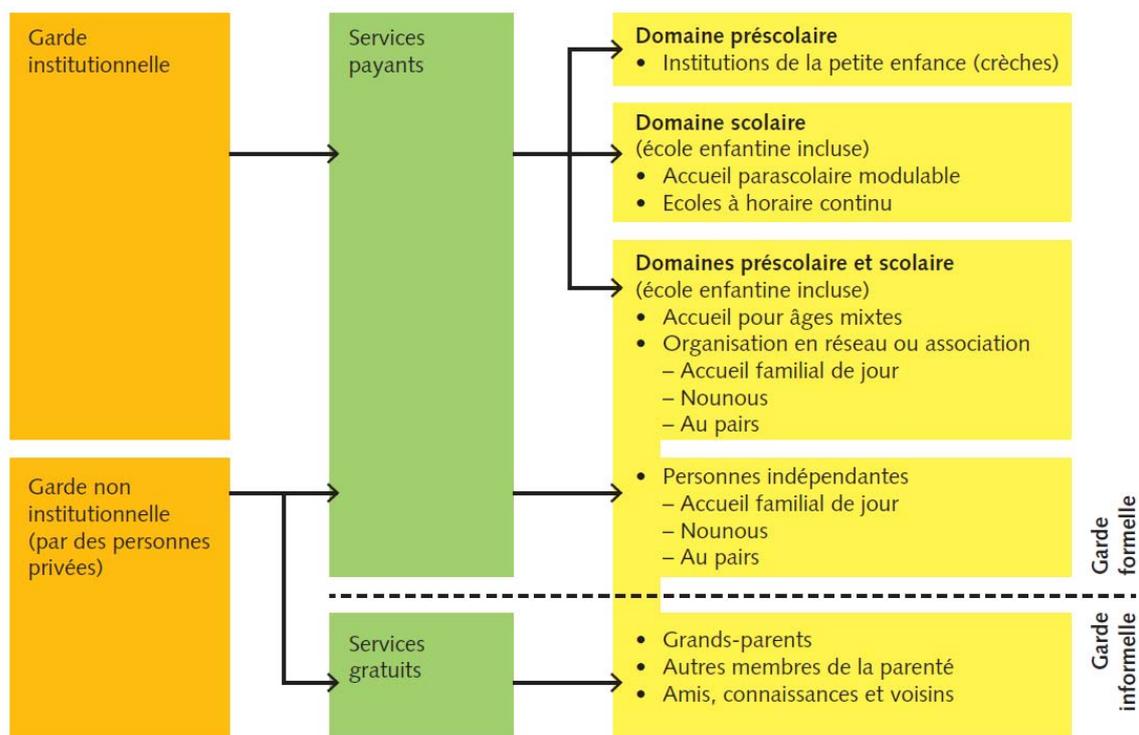
Vu les résultats de l'enquête-pilote et les travaux nécessaires pour arriver à construire une nouvelle statistique de l'accueil extra-familial des enfants, l'OFS a décidé, fin 2015, de procéder à un « Quick Survey » auprès des autres cantons, de manière à avoir un aperçu global et actuel des informations statistiques à disposition des cantons.

Ces deux projets, enquête-pilote et Quick Survey, ont été réalisés et font l'objet du présent rapport.

¹ Postulat no 01.3733 <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20013733>

² Accueil extrafamilial des enfants – Elaboration d'une grille de collecte des données et évaluation des données disponibles dans les projets Cercle Indicateurs et Audit urbain, Zurich, 27.10.2014

Accueil extrafamilial et extrascolaire des enfants régulier



2. Réalisation de l'enquête-pilote

L'enquête-pilote, première phase du projet pour une statistique de l'accueil extrafamilial des enfants du côté de l'offre, a été réalisée entre juillet 2015 et juin 2016.

<i>Juillet – août 2015</i>	<i>Septembre 2015 – janvier 2016</i>	<i>Février – juin 2016</i>
Envoi des questionnaires	Retour des questionnaires	Analyse et rapport

2.1 Le choix des cantons-pilotes

Sur la base des informations à disposition via les études précédentes ainsi que la plate-forme du SECO, un choix provisoire de cinq cantons pilotes a été fait : BS, GE, NE, VD et ZH. Le canton de VS a été ajouté par la suite, selon son désir. Les cantons-pilotes ont été choisis parce qu'ils avaient l'avantage de posséder déjà de bonnes sources regroupées au niveau cantonal et qu'ils représentaient les régions linguistiques majoritaires et des composantes urbain/rural différentes. Les cantons-pilotes ne sont pas représentatifs de l'ensemble des cantons.

Cantons francophones : GE, NE, VD, VS-F

Cantons germanophones : BS, VS-D, ZH.

Cantons fortement urbanisés : GE, BS, ZH

Tous les cantons ont accepté de participer. L'intérêt est grand de pouvoir fournir des données statistiques répondant à un cadre précis et pouvant être comparées avec d'autres cantons.

Dans les cantons de NE, VD et ZH, le traitement a été fait par un seul organisme cantonal alors que dans le canton de GE et VS (VS-F et VS-D), il s'agit de deux organismes cantonaux, et dans le canton de BS de trois organismes distincts.

L'objectif a été de couvrir le plus possible chaque type de structure d'accueil par des partenaires au niveau cantonal. Cette couverture n'est pas exhaustive et les limites sont décrites sous point 2.5.

Annexe 2 : AEF - Partenaires lors de l'enquête-pilote en 2015

2.2 Les questionnaires

L'objectif était de rassembler des données existantes dans les cantons choisis en limitant le plus possible l'investissement en ressources de la part des cantons et de l'OFS.

C'est dans cette optique que deux choix ont été faits :

- Les questionnaires consistaient en tableaux Excel à remplir, qui ont ensuite été traités avec des outils adaptés aux besoins des analyses (programmation SAS).
- Les cantons ou institutions partenaires ont été invités à utiliser les données à leur disposition, en répondant au mieux aux questions posées. Il ne s'agissait pas pour eux de récolter de nouvelles données. Pour s'assurer une compréhension la plus uniforme possible des termes et des variables à saisir, des indications ont été livrées avec chaque questionnaire.

Chaque type de structure ayant ses particularités, les questionnaires étaient composés de trois parties :

- T1 pour les données concernant les structures d'accueil pour enfants en âge préscolaire.
- T2 : pour les données concernant les structures d'accueil parascolaire
- T3 : pour les données concernant l'accueil familial de jour

Dans les trois questionnaires, certaines variables étaient définies comme « obligatoires », d'autres comme « facultatives/supplémentaires ».

2.2.1 Les variables obligatoires devaient permettre de construire les premiers indicateurs de base.

Les variables communes aux trois types de structure sont les suivantes :

- le nombre de structures par canton ou par région,
- la présence ou non d'un organe faîtier,
- la couverture des secteurs privé et public

Les variables spécifiques aux structures du préscolaire

- le nombre d'heures d'ouverture par semaine,
- le nombre de jours par semaine et le nombre de semaines par année,
- le nombre de places à disposition.

Les variables spécifiques aux structures du parascolaire

- le nombre de minutes d'ouverture par jour (matin/midi/après-midi)
- le nombre de jours d'ouverture par semaine (matin/midi/après-midi),
- le nombre de semaines par année,
- le nombre de places à disposition (matin/midi/après-midi).

Les variables spécifiques à l'accueil familial de jour

- le nombre de jours d'ouverture par semaine,
- le nombre d'heures d'ouverture par semaine,
- le nombre de semaines par année.
- Le nombre de places à disposition

2.2.2 Les variables « facultatives » portaient sur les aspects suivants :

Pour les structures du préscolaire

- L'année d'ouverture de la structure,
- L'adresse et la forme juridique de l'organe faîtier,
- L'heure du début et de la fin de l'accueil journalier,
- Le nombre d'enfants et de bébés accueillis effectivement,
- Le nombre de places subventionnées,
- Le nombre d'employés et le nombre de postes EPT.

Pour les structures du parascolaire

- L'année d'ouverture de la structure,
- L'adresse et la forme juridique de l'organe faîtière,
- Le nombre d'enfants accueillis effectivement.

Pour l'accueil familial de jour

- L'adresse et la forme juridique de l'organe faîtière,
- Le nombre d'enfants et de bébés accueillis effectivement.

Chaque questionnaire contenait des précisions quant aux variables relevées et offrait la possibilité d'ajouter des commentaires

Annexe 3 : Questionnaire pour le préscolaire, enquête-pilote

Annexe 4 : Questionnaire pour le parascolaire, enquête-pilote

Annexe 5 : Questionnaire pour l'accueil familial de jour, enquête-pilote

2.3 Les informations aux cantons

Outre les questionnaires, agrémentés de précisions, les organismes partenaires ont reçu

- Une lettre explicative de la part de la Direction de l'OFS ;
- Une brève description de l'enquête-pilote et des attentes de l'OFS ;
- La typologie des modes de garde élaborée par l'OFS ;

Annexe 6 : Brève présentation du projet aux cantons-pilotes

Annexe 1 : Statistique AEF - Typologie des modes de garde

2.4 La collaboration avec les partenaires

Tous les organismes ont collaboré de manière optimale. Ils se sont tous efforcés de livrer la qualité la meilleure possible, ont tous tenus le délai et ont aimablement apporté des précisions ou encore répondu aux demandes de précisions.

Cette excellente coopération montre bien l'intérêt à pouvoir fournir des informations statistiques afin que la question du soutien aux parents et aux enfants puisse aller de l'avant.

2.5 Les retours des cantons et leurs limites

A première vue, les retours des cantons-pilotes semblent tout à fait réjouissants. Les cantons se sont efforcés de livrer le plus possible de données et certains partenaires sont intervenus auprès d'organismes locaux pour récolter les informations demandées. Mais il faut d'emblée relever que le contexte général reste très différencié et varie selon les cantons dans la répartition des compétences en matière d'autorisation, de surveillance et de réglementation. En général les structures d'accueil ne sont répertoriées et suivies que si elles font l'objet d'une autorisation ou d'une subvention. Cette hétérogénéité des situations cantonales et des données à disposition complexifie l'évaluation de l'offre au niveau suisse et permet difficilement une couverture totale des statistiques de l'offre.

Les commentaires des fournisseurs ont mis le doigt sur plusieurs limites. L'analyse des données (chapitre 2.6) amènera encore d'autres éléments.

2.5.1 Les limites concernant les données à disposition

- Dans certains cantons, les structures *préscolaires* se distinguent clairement en deux types de structure : celles à *horaire élargi*³ et celles à *horaire restreint*⁴. Il n'est pas possible de connaître pour chaque structure l'envergure de l'accueil. Certains partenaires ont livré une estimation.
- Les informations ne concernent *souvent que les structures publiques assurant le parascolaire* alors qu'une offre privée est accessible en parallèle, sans être recensée.
- Seules *les familles de jour ayant reçu une autorisation* sont répertoriées et suivies alors que, suivant les cantons, de nombreuses familles de jour ne font que déclarer leurs revenus, sans autorisation ni contrôle⁵.
- Il est impossible de savoir *combien d'enfants sont accueillis par des familles de jour*. Ces dernières sont autorisées à accueillir un certain nombre (y compris leurs propres enfants) mais l'accueil réel, qui est d'ailleurs très fluctuant, n'est pas connu.
- Il n'est pas possible de connaître de manière fiable la couverture des besoins. *La plupart des crèches ne tiennent pas de liste d'attente* et, lorsqu'il y en a une, les parents inscrivent leur enfant dans plusieurs endroits dans l'espoir que l'un d'eux offre une place.

2.5.2 Les limites concernant la typologie

L'enquête-pilote a montré à quel point il était difficile parfois de suivre une logique par type d'accueil.

- Il arrive parfois, et le phénomène devrait s'intensifier, *que les structures soient mixtes*. Par exemple qu'une crèche pour les préscolaires accueille aussi les écoliers pour le repas de midi ou même pour l'après-midi ou une partie de l'après-midi. Il en va de même pour certaines familles de jour.
- Certaines structures du parascolaire dépassent parfois leur rôle premier *en offrant des activités les jours de congé ou même pendant les vacances*.
- En principe les jardins d'enfants, les garderies et les groupes de jeu, qui ont un accueil très limité, ne sont pas inclus dans le relevé. Ce sont toutefois des lieux pouvant permettre aux parents de s'organiser avec leur travail.
- Dans certaines régions, le parascolaire ne semble offrir *des places que pour la pause de midi* alors qu'il s'agit de régions difficiles d'accès dans lesquelles les parents s'organisent entre eux pour le début et la fin de la journée scolaire.

Les analyses statistiques faites dans un deuxième temps ont pu mettre en lumière la complétude des données livrées et les regroupements possibles entre cantons. Voir chapitre suivant.

³ À Genève les structures à horaire élargi accueillent les enfants entre 52.30 et 74 heures par semaine et entre 45 et 52 semaines par année.

⁴ A Genève les structures à horaire restreint accueillent les enfants entre 2.30 et 48.45 heures par semaine et entre 34 et 47 semaines par année.

⁵ Dans plusieurs cantons les familles de jour ne sont pas tenues de s'annoncer si leur temps d'accueil par semaine est inférieur à 20h.

2.6 Les résultats des analyses statistiques

Les données reçues dans des fichiers Excel ont été importées dans une base de données SAS. L'objectif était de visualiser les données originales et d'évaluer la possibilité d'analyses statistiques. Alors que, grâce à l'engagement des cantons, de nombreuses informations étaient renseignées, l'analyse a tout d'abord montré des différences dans les définitions utilisées, rendant les comparaisons difficiles. Ceci est compréhensible car, bien que l'OFS ait fourni des précisions sur les informations recueillies, les cantons avaient pour mission d'utiliser les données déjà à leur disposition. Les concepts peuvent donc varier entre le canton et l'OFS.

Les ressources à disposition nous ont permis d'analyser quelques dimensions telles que les institutions/structures, les places à disposition et l'accueil des enfants ainsi que, dans une mesure moindre, les heures d'ouvertures, les petits enfants et le personnel.

Analyses des données livrées par les cantons-pilotes en 2015

STRUCTURES DU PRESCOLAIRE

canton	nbre de structures	STRUCTURE			ORGANE FAITIER			OUVERTURES			ACCUEIL			PERSONNEL		
		nom	no postal/lieu	début	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	nbre d'heures /sem	début/fin	nbre jours /semaine	nbre semaines /année	nbre de places à disposition	nbre d'enfants accueillis	nbre de bébés accueillis	nbre de places subventionnées	nbre d'employés
1	192															
2	120															
3	73															
4	13															
5	379															
6	1207															
7	62															
Total	2046															

STRUCTURES DU PARASCOLAIRE

canton	nbre de structures	STRUCTURE			ORGANE FAITIER			OUVERTURES						ACCUEIL									
		nom	no postal/lieu	début	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	nbre minutes /jour			nbre jours /semaine			nbre semaines /année	nbre de places à disposition			nbre d'enfants accueillis					
							matin	midi	après-midi	matin	midi	après-midi		matin	midi	après-midi	matin	midi	après-midi	matin	midi	après-midi	
1	138																						
2	39																						
3	64																						
4	8																						
5	201																						
6	979																						
7	57																						
Total	1486																						

STRUCTURES DE L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

		STRUC-TURE		ORGANE FAITIER			OUVERTURES			ACCUEIL		
canton	nbre de structures	nom	no postal/lieu	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	nbre de jours /sem	nbre d'heures /sem	nbre de semaines /année	nbre de places à disposition	nbre d'enfants accueillis	nbre de bébés accueillis
1	10											
2	98											
3	442											
4	37											
5	27											
6	203											
7	178											
Total	995											

en rouge: informations obligatoires pour créer les indicateurs de base

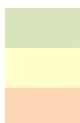


livré tout ou partiellement et exploitable

livré mais doit être calculé ou révisé

pas livré ou pas les données demandées / livré mais pas exploitable

en bleu: informations supplémentaires



livré tout ou partiellement et exploitable / livré mais doit être calculé ou révisé

livré mais doit être calculé ou révisé

pas livré ou pas les données demandées / livré mais pas exploitable

2.6.1 L'analyse des institutions

Comme relevé plus haut, les lieux d'accueil évoluent, jouant parfois deux rôles différents, celui de crèche pour les enfants du préscolaire et de parascolaire pour les écoliers. Pour les structures mixtes un questionnaire spécial a été fourni mais l'analyse n'en était pas plus aisée, avec le risque qu'un lieu soit compté deux fois.

Certains cantons ne pouvaient livrer que des informations regroupées (par organe faitier par exemple) ce qui empêchait une analyse par structure.

La définition de l'appartenance à un organe faitier est parfois problématique, celui-ci répondant à des situations locales différentes. Ceci est vrai notamment pour les familles d'accueil et les crèches qui sont parfois regroupées tout en gardant leur indépendance et parfois regroupées dans un organe ayant autorité.

De même la question du statut privé ou institutionnalisé et du manque d'information précise sur la forme juridique d'une structure ou de son organe faitier.

Les structures privées ou indépendantes sont souvent manquantes si elles ne sont pas tenues à une autorisation formelle.

La catégorisation des institutions selon leur taille met en évidence une Suisse alémanique avec des petites structures et une Suisse romande avec des plus grandes structures.

Finalement, les différences entre les personnes répondant au sein d'un même canton (plusieurs personnes pour les groupements locaux de familles de jour) ainsi que les données manquantes ne permettraient en aucun cas de tirer des données statistiques.

2.6.2 L'analyse de la prise en charge

Le nombre de places dans les structures préscolaires et parascolaires est souvent connu mais le nombre d'enfants accueillis est en général manquant.

La définition du nombre de places est difficile dans une structure pouvant accueillir certains enfants le matin et d'autres l'après-midi. Ceci est problématique pour l'estimation de la couverture des besoins des familles puisqu'une crèche avec dix places peut répondre au besoin de garde de dix à vingt enfants. De ce fait le rapport entre nombre de places et nombre d'enfants accueillis n'est pas calculable.

Pour les familles d'accueil le nombre de places n'a été livré que lorsque les données viennent directement du niveau local. Le nombre d'enfants accueillis n'est généralement pas connu.

La distinction entre enfants et bébés n'est en général pas possible.

Certaines informations ne peuvent être livrées que sous forme *d'estimations*.

2.6.3 L'analyse des heures et jours d'ouverture

Bien qu'il se soit agi de données « secondaires », les cantons-pilotes ont répondu au mieux à ces questions. Face aux réponses tantôt manquantes tantôt trop détaillées, l'évidence est qu'il faut reconsidérer la formulation des questions.

Là encore, certaines informations ne peuvent être livrées que sous forme *d'estimations*.

2.6.4 L'analyse du personnel

Seul le domaine préscolaire était concerné par ce thème. Néanmoins il est nécessaire de donner des directives précises quant aux catégories de personnel devant être exclues (les stagiaires, les apprentis, les cuisiniers...).

Pour le parascolaire, les études préliminaires à l'OFS ont montré qu'il était très improbable d'obtenir des informations fiables concernant le personnel du fait que le personnel parascolaire est parfois soutenu par du personnel scolaire et que l'investissement de ce dernier n'est pas quantifiable.

2.7 Brefs portraits des cantons-pilotes

Pour donner une image plus holistique de chaque canton, nous avons élaboré un bref portrait de chacun d'eux en y glissant quelques commentaires essentiels. Ces portraits ont été avalisés par les livreurs de données mais nous tenons à ce qu'ils restent anonymes. Le but n'est pas de comparer la capacité d'un canton particulier à nous répondre mais simplement de broser rapidement la situation de quelques cantons.

Voir l'annexe « Brefs portraits des cantons-pilotes »

2.8 Les recommandations suite à l'enquête-pilote

La réalisation de l'enquête-pilote a mis en évidence que les définitions des termes utilisés devaient être encore plus précises et contraignantes. La distinction entre les structures préscolaires, parascolaires et les familles d'accueil de jour n'est pas toujours optimale et ne correspond pas à la réalité du terrain. Les petites communes doivent trouver des arrangements pour répondre aux besoins ce qui peut amener une crèche à assurer également une partie de l'accueil parascolaire. Il s'agit donc de créer des outils de relevés qui renseignent sur ces particularités.

Le nombre de questions, notamment sur les heures d'ouvertures, est à limiter à l'essentiel nécessaire pour répondre aux questions de base nécessaires à la statistique de l'accueil extra-familial.

Au niveau des outils, qui étaient intentionnellement très simples, un investissement doit être fait pour que la saisie réponde aux standards de l'OFS assurant la qualité.

3 Réalisation du Quick Survey

Le Quick Survey est à considérer comme un complément rapide dans le but de donner une image de l'ensemble des cantons à l'état actuel. Il a été décidé en hiver 2015 et réalisé pendant l'été 2016.

<i>Juillet – août 2016</i>	<i>Septembre 2016</i>	<i>Octobre 2016</i>
Enquête	Analyse des réponses	Rapport

3.1 Les cantons du Quick Survey

L'enquête s'est adressée à tous les cantons n'ayant pas participé à l'enquête-pilote. Cette étape a permis d'identifier les partenaires concernés et de constater que plusieurs cantons avaient mis en place des organes au niveau cantonal regroupant les informations et assurant un suivi ou un con-

trôle. Certains cantons avaient confié des études sur l'accueil extra-familial des enfants, d'autres prévoyaient de procéder à une enquête. Une plateforme (Kinder & Familien)⁶, créée dans le cadre du canton d'Argovie, est offerte aussi bien aux structures qu'aux parents pour organiser au mieux les différentes possibilités d'accueil. Elle permet également d'en tirer des informations statistiques. Les cantons de BE, BL, BS et SO en font partie.

Annexe 8 : AEF - Partenaires lors du Quick Survey en 2016

3.2 Les questionnaires

L'objectif était de savoir si, au niveau cantonal, les informations souhaitées étaient disponibles. Les partenaires ne devaient pas livrer les informations précises mais simplement remplir un tableau Excel pour oui / non / partiellement. La possibilité était offerte de noter un commentaire.

Bien que présentée différemment, la liste des questions était semblable à celle utilisée pour l'enquête-pilote.

Annexe 9 : Questionnaire pour le préscolaire, le parascolaire et l'accueil familial de jour, Quick Survey

3.3 Les informations aux cantons

Outre les questionnaires, le matériel envoyé aux organismes partenaires était composé de

- Une lettre explicative de la part de la Direction de l'OFS ;
- Une brève présentation du projet aux cantons ;
- La typologie des modes de garde élaborée par l'OFS.

Annexe 10 : Brève présentation de l'enquête

Annexe 1 : Statistique AEF - Typologie des modes de garde

3.4 La collaboration avec les partenaires

Il est remarquable de relever l'accueil, toujours très positif, des institutions contactées qui ont toujours tenu les délais et indiqué, si nécessaire, d'autres sources possibles.

3.5 Les retours des cantons et leurs limites

Les partenaires interpellés lors du Quick Survey ne possédaient pas toujours l'ensemble des informations demandées pour chacun des trois types d'accueil et les institutions manquantes n'étaient pas forcément atteignables. Par exemple lorsqu'une association faîtière regroupe les familles d'accueil d'une région, elle ne possède pas toujours les informations qui nous intéressent. Par conséquent la liste des adresses au niveau cantonal doit être complétée, sans garantie de couvrir le domaine de manière plus complète.

Comme pour les cantons de l'enquête-pilote, en général les structures d'accueil ne sont répertoriées et suivies que si elles font l'objet d'une autorisation ou d'une subvention. Cette hétérogénéité des situations cantonales et des données à disposition complexifie l'évaluation de l'offre au niveau suisse et permet difficilement une couverture totale des statistiques de l'offre.

⁶ Plateforme: www.kinderbetreuung-schweiz.ch

L'interprétation des réponses s'est avérée difficile, en particulier pour les réponses à la question « à disposition dans le canton : oui / non / partiellement ». Des précisions devront être données pour l'utilisation de la réponse « partiellement ».

3.6 Les résultats des analyses

Les réponses ont pu être regroupées en trois catégories, présentées dans les tableaux ci-dessous, dont voici les détails.

En vert :

Oui, les informations peuvent être livrées

En jaune :

Oui mais les informations demandées peuvent être livrées mais une récolte est nécessaire

Oui mais seulement pour les infrastructures avec autorisation

Oui mais la fiabilité n'est pas optimale

Oui mais il s'agirait d'une estimation

Partiel, pas d'information pour toutes les structures

Partiel, seulement les infrastructures avec autorisation, ou avec subvention, ou seulement les privées, ou seulement si plus de 20h par semaine

Partiel car les institutions responsables pour la gestion peuvent confier l'offre à des tiers

Information partielle

En orange :

Non, l'information n'est pas disponible

Non, les données sont instables et contiennent également d'autres catégories (de personnel telles qu'apprentis et stagiaires)

Informations à disposition des cantons lors du Quick Survey en 2016

STRUCTURES DU PRESCOLAIRE

Canton	STRUCTURE				ORGANE FAITIER			OUVERTURES				ACCUEIL				PERSONNEL	
	Nom	no postal/lieu	forme juridique	début	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	nbre d'heures /sem	début/fin	nbre jours /semaine ou jours de la semaine	nbre semaines /année	nbre de places à disposition	nbre d'enfants accueillis	nbre de bébés accueillis	nbre de places subventionnées	nbre d'employés	nbre de postes EPT
11																	
8																	
12																	
9																	
13																	
10																	
17																	
14																	
18																	
15																	
19																	
16																	
24																	
20																	
25																	
21																	
26																	
22																	
27																	
23																	

STRUCTURES DU PARASCOLAIRE

Canton	STRUCTURE				ORGANE FAITIER			OUVERTURES							ACCUEIL						
	nom	no postal/lieu	forme juridique	début	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	Nbre minutes/jour			Nbre sem. /année	Si ouverture pt vacances	nbre de places à disposition			nbre d'enfants accueillis					
								matin	quels matins	midi			quels midis	après midi	quels après midis	matin	midi	après midi	matin	midi	après-midi
11																					
8*																					
12																					
9																					
13																					
10																					
17																					
14																					
18																					
15																					
19																					
16																					
24																					
20																					
25																					
21																					
26																					
22																					
27																					
23																					

8* = dans ce canton l'accueil parascolaire est assuré par le Chinderhort (préscolaire) et les familles de jour

STRUCTURES DE L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

canton	STRUCTURE			ORGANE FAITIER			OUVERTURES			ACCUEIL		
	nom	no postal/lieu	début	appartenance oui ou non	nom et adresse	forme juridique	nbre jours /sem	nbre d'heures /sem	nbre semaines /année	nbre de places à disposition	nbre d'enfants accueillis	nbre de bébés accueillis
11												
8												
12												
9												
13												
10												
17												
14												
18												
15												
19												
16												
24												
20												
25												
21												
26												
22												
27												
23												

en rouge: informations obligatoires pour créer les indicateurs de base

- information pouvant être livrée
- pas l'information pour toutes les structures ou récolte nécessaire
- information pas disponible

en bleu: informations supplémentaires

- information pouvant être livrée
- pas l'information pour toutes les structures ou récolte nécessaire
- information pas disponible

4 Conclusion et recommandations générales

La situation évolue rapidement dans les cantons. Le besoin en accueil extrafamilial et extrascolaire devient une évidence, notamment pour aider les familles à concilier leurs activités professionnelles et familiales. Le besoin en informations statistiques aussi.

Au niveau des institutions cantonales, plusieurs partenaires nous ont fait part de leur désir à harmoniser les statistiques qu'ils commencent à construire avec les statistiques nationales afin de pouvoir répondre facilement aux demandes de l'Office fédéral de la statistique. L'intérêt est grand aussi de pouvoir comparer leur canton avec d'autres et d'avoir à disposition les informations nécessaires pour gérer l'évolution de la société.

Au niveau local, les solutions recherchées pour répondre aux besoins des enfants et des familles sont multiples. Dans les petites communes en particulier, la distinction entre les différents types de structures n'est pas nette. Il n'est pas rare que des crèches accueillent également les écoliers pour le repas de midi, ou que des enfants scolarisés rejoignent leurs cadets après l'école dans des familles d'accueil. Les catégories définies dans la Typologie des modes de garde de l'OFS ne sont pas remises en cause mais les relevés d'informations doivent être assez souples pour tenir compte de ces particularités de manière à livrer des données qui ont du sens.

La première phase du projet avec son enquête-pilote et son Quick Survey a clairement montré qu'il est souvent possible de récolter des informations au niveau du canton, sans plus aller dans les communes ou les structures-mêmes. Ces informations ne sont cependant pas toujours complètes, les définitions sont variables et les précisions voulues pas toujours accessibles. Pour mettre sur pied une statistique nationale, des développements sont nécessaires, et donc des ressources. Les fondements doivent être révisés avec les partenaires concernés, les cantons et des représentants des infrastructures. La demande doit être claire au niveau fédéral et les outils juridiques nécessaires à la mise en application doivent être créés.

Abréviations

AEF	Accueil extrafamilial des enfants
DEM	Section Démographie et migration, OFS
EBM	Enquête sur le budget des ménages, OFS
EFG	Enquête sur les familles et les générations, OFS
ESS	Enquête sur les salaires, OFS
REE/BUR	Registre des établissements et entreprises, OFS
SILC	Statistics on Income and Living Conditions
STATENT	Statistique des entreprises, OFS

Liste des annexes

Documentation générale

<i>Annexe</i>		<i>Disponible en allemand sur demande</i>
1	Statistique AEF – Typologie des modes de garde	oui

Documentation pour l'enquête-pilote en 2015

<i>Annexe</i>		<i>Disponible en allemand sur demande</i>
2	AEF – Partenaires lors de l'enquête-pilote en 2015	
3	Questionnaire pour le préscolaire, enquête-pilote	oui
4	Questionnaire pour le parascolaire, enquête-pilote	oui
5	Questionnaire pour l'accueil familial de jour, enquête-pilote	oui
6	Brève présentation du projet aux cantons-pilotes	oui
7	Brefs portraits des cantons-pilotes	

Documentation pour le Quick Survey en 2016

<i>Annexe</i>		<i>Disponible en allemand sur demande</i>
8	AEF – Partenaires lors du Quick Survey en 2016	
9	Questionnaire pour le préscolaire, le parascolaire et l'accueil familial de jour, Quick Survey	oui
10	Statistique AEF – Brève présentation de l'enquête	oui